

1
Séance du lundi 15 juin 1914.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Sont présents: M. M. Aimard, Amic, Barbier, Alexandre Bérard, Cachet, — Challengé, Chantemps, Donner, Lintilhac, Doullis, Millies-Lacroix, Peytral, Ribot, Couron.

M. Millies-Lacroix. Je suis sûr d'être l'interprète de tous nos collègues en priant M. Peytral de reprendre le fauteuil de la Présidence (approbation unanime.)

M. Peytral. Je vous suis reconnaissant, messieurs, du nouveau témoignage de confiance que vous venez de me donner. Pendant mes quelques jours d'absence je ne pensais pas avoir encore l'honneur de présider la commission des finances. Vous connaissez l'événement qui me rappelle au milieu de vous; je suis presque tenté de m'en réjouir (nouvelles marques d'approbation.)

La commission des chemins de fer

va probablement déposer son rapport sur le projet de loi tendant à la construction d'un chemin de fer de Fey à Banger. Je vous propose d'en demander le renvoi à la commission des finances qui l'examinera au point de vue financier (adhésion).

M. Millies-Lacroix attire de nouveau l'attention de la commission sur la question des dépenses militaires du Maroc. Il rappelle les observations présentées dans l'une de ses dernières séances par M. Ribot qui voudrait que, d'une façon ou d'une autre, ces dépenses fussent incorporées dans le budget, voire même par la création d'un compte spécial, mais à la condition d'y mettre les ressources en face des dépenses. Il y avait bien, dans ce cas, de se mettre d'accord avec M. le ministre des finances et M. le Président de la commission du budget.

À la suite d'un échange d'observations entre M. M. Donner, Ribot, Couron et le Président et, sur la proposition de ce dernier, la commission décide que lorsque M. le ministre des finances aura déposé le projet d'emprunt, ce dernier sera interrogé

sur ses intentions.

M. le Président fait ensuite observer que le rapport de M. de Selves conduisant au rejet de la semaine anglaise semble devoir susciter dans la classe ouvrière des préoccupations pouvant donner naissance à des grèves ou à d'autres manifestations. Au point de vue financier, ce qui a surtout frappé la commission, c'est que les crédits qui sont demandés ne sont pas l'expression de la vérité. Ainsi on parle d'une dépense de 200,000 fr. pour une manufacture de tabac à créer, alors que le chiffre de la dépense est évalué, d'autre part, à 5 millions. Il y aurait lieu, suivant lui, avant le dépôt du rapport de M. de Selves, d'entendre sur ce point M. le ministre des finances (approbation.)

M. Alexandre Bérard donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant création d'une 4^e chambre au tribunal de première instance d'Algèr.

Le rapport est adopté.

La séance est levée à 3 heures $\frac{1}{4}$.